



RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDES

COMPTES ANNUELS 31 DÉCEMBRE 2019

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de GROUPE ACTIPLAY SA et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement CRC N°99-02.

Les dispositions du règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 ont également été appliquées, ainsi que celles du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015.

Les comptes consolidés du groupe GROUPE ACTIPLAY sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation

1.2. Faits marquants

Le groupe a réalisé une TUP sur la société KENSINGTON SQUARE au 7 février 2019.

La société Groupe Actiplay SA avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

La société ACTIPLAY Italie a cessé son activité le 16 juillet 2019.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des situations comptables arrêtées au 31 décembre 2019. Toutes les participations dans lesquelles le GROUPE ACTIPLAY assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires;
Éliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6 Méthode de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Non	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	
N/A : non applicable		

2 - Périmètre de consolidation

Les entreprises constituant le groupe ACTIPLAY sont au nombre de 3 :

- La SA GROUPE ACTIPLAY (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux qui est la société mère.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Milan en Italie.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Montréal Québec au Canada.

3 - Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

3.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/17 et maintenu au 31/12/19.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- au site internet « Jeux.com ».
- à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018 et à 3 840 K€ au 31/12/2019.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 255 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur. Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été portée à 874 K€ au 31/12/2019.

3.1.3 Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;

- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 149 K€.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers 1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatiques 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 5 ans

3.2 Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page suivante 10-11

IMMOBILISATIONS AU 31/12/2019

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution					-
Autres immobilisations incorporelles	9 650 547		252 383	1 387 143	8 515 787
Total immobilisations incorporelles	13 091 445	-	252 383	1 387 143	11 956 685
Constructions	-				-
Installations générales, aménagements divers	172 374				172 374
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	213 643		82	28 159	185 566
Mobilier	121 103			120 603	500
Total immobilisations corporelles	507 120	-	82	148 762	358 440
Immobilisations incorporelles en cours	49 210		86 484	135 694	0
Avances et acomptes versés					-
Autres titres de participation	106 822				106 822
Autres titres immobilisés	8 500				8 500
Autres immobilisations financières	134 129			75 229	58 900
Total immobilisations financières	249 451	-	-	75 229	174 222
TOTAL GENERAL	13 897 226	-	338 949	1 746 828	12 489 347

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31/12/2019

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	5 066 695		128 229	1 034 836		6 229 760
Total immobilisations incorporelles	8 507 593	-	128 229	1 034 836	-	9 670 658
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	111 090		12 962			124 052
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	204 117		4 581		28 159	180 539
Mobilier	118 668		834		119 002	500
Total immobilisations corporelles	433 875	-	18 377		147 161	305 091
Autres titres de participation	96 602		10 220			106 822
Autres titres immobilisés					-	
Autres immobilisations financières					-	
Total immobilisations financières	96 602	-	10 220	-	-	106 822
TOTAL GENERAL	9 038 070	-	156 826	1 034 836	147 161	10 082 572

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

3.4 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page suivante 13

ETATS DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	58 900		58 900
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	548 525		548 525
Autres créances clients	537 605	537 605	
Personnel et organismes sociaux	-	-	
Etat (1)	425 064	425 064	
Débiteurs divers	384 343	384 343	
Charges constatées d'avance	30 457	30 457	
TOTAL GENERAL	1 984 894	1 377 469	607 425
(1) Dont impôt exigible	12 143		
(1) Dont impôt différé	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	3 169 426	3 169 426	-
Emprunts et dettes financières diverses (1)		-	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 238 015	3 238 015	-
Personnel et organismes sociaux	819 766	819 766	-
Etat (3)	332 921	249 128	83 793
Groupe et associés	28 999	28 999	
Autres dettes	4 110	4 110	
Produits constatés d'avance	21 562	21 562	
TOTAL GENERAL	7 614 799	7 531 006	83 793
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0		
(3) Dont impôt exigible	0		
(3) Dont impôt différé	83 793		
(3) Dont impôt différé	83 794		
(4) Dont dettes redressement judiciaire	6 986 780		

3.7 Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en K€ :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	0	6	-6
Provision Effort construction	0	6	-6
Impacts ID liés aux Retraitements/Éliminations (2)	-429	-1 964	1 535
IFC	37	78	-41
Amortissements dérogatoires	0	0	0
Amortissements fichiers Kensington	-466	-2 042	1 576
Élimination des frais de constitution	0	0	0
Élimination des provisions sur créances internes	0	0	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	0	0	0
Déficits reportables (3)	135	2 978	-2 843
Total Bases (1) + (2) + (3)	-294	1 020	-1 314
Imposition différée	-84	283	-367

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 28%.

3.8 Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.9 Tableau de variation des capitaux propres

Cf page suivante 17

3.10 Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 31/12/2019 pour 36 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- départ volontaire à l'âge de 67 ans
- progression des salaires de 2% par an
- rotation moyenne du personnel
- probabilité de survie à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation de 0.77%

3.11 Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 89 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 52 K€ dont 3 K€ au titre des cadeaux, 29 K€ au titre de la perte de change et 19 K€ au titre d'un prud'homme en cours.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 36 K€ (cf détail au § 3.10).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2018	662 718	12 630 353	- 7 018 635	- 5 811 346	6 028	469 117		469 117
Affectation du résultat			- 5 811 347	5 811 346		1		1
Augmentation de capital						-		-
Intégration des sociétés acquises ou créées						-		-
répartition des capitaux propres						-		-
élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
parts de marché						-		-
réaffectation des réserves antérieures						-		-
Ecart de conversion					872	872		872
Résultat de l'exercice consolidé				- 3 833 603		3 833 603	-	3 833 603
Situation au 31/12/2019	662 718	12 630 353	- 12 829 983	- 3 833 603	5 156	3 365 358		3 365 358

3.12 Tableau des emprunts

TABLEAU DES EMPRUNTS

DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financeur	ECHEANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOUR- SEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
				DEBUT	FIN						
SA GCM	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	117 255,12	
SA GCM	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	165 000,00	
SA GCM	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	20 000,00	
SA GCM	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	316 494,57	
SA GCM	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	2 450 000,00	
COMPTES RATTACHES.....											
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2019.....						3 068 749,69	0,00	0,00	3 068 749,69	3 068 749,69	0,00

3.13 Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles	1 387	
- corporelles	2	30
- financières		
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	1 035	
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances		
Licenciements et ruptures conventionnelles	357	
Honoraires relatifs à la procédure de sauvegarde	76	14
Perte stock suite annulation opération et cessation activités	160	50
Divers charges et produits sur exercices antérieurs		42
Total	3 017	136

3.14 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	2019	2018
<i>Résultat consolidé avant impôt</i>	- 3 461	- 4 651
<i>Charge d'impôt théorique</i>	- 969	- 1 302
Effet lié aux écarts d'évaluation sans impact sur l'ID	23	
Différentiel de taux des filiales étrangères	- 1	
Différentiel de taux des entreprises françaises		
Différences permanentes	3	14
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	1311	1 395
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	4	9
<i>Charge d'impôt effective</i>	371	116

3.15 Charge d'impôts sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	4 K€
Total variation des impôts différés	367 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	371 K€

3.16 Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de -1.16 € et le résultat par action dilué du groupe est de -1.16 €.

3.17 Détail du résultat consolidé

Cf page suivante 22

3.18 Tableau des flux de trésorerie

Cf page suivante 23

RESULTAT CONSOLIDE

	Total	Groupe Actiplay	Kensington Square	Actiplay Italie	Canada
Résultat net avant consolidation	-2 954 475	-2 941 711	-2 337	-46 719	36 292
Provision dépréciation sites Canada	-534 836				-534 836
Amortissements fichiers	0				
Sortie des fichiers	-532 633	-532 633			
Frais de constitution	0				
Amortissements des frais de constitutions	136			136	
Provision dépréciation créances	451 343	451 343			
Mali de fusion TUP KSG	62 519	62 519			
IFC variation au 31/12/2019	41 366	41 366			
Impôt différé variation au 31/12/2019	-367 024	-371 300		-38	4 314
Total résultat consolidé	-3 833 604	-3 290 416	-2 337	-46 621	-494 230
Part du groupe	-3 833 604	-3 290 416	-2 337	-46 621	-494 230
Part des minoritaires	0				

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2019	31/12/2018
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	-490 275	-913 849
Résultat net des sociétés intégrées	-3 833 603	-5 811 346
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	1 117 064	1 761 531
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	0
- Variation des impôts différés	367 024	107 438
- Plus et moins-values de cession	1 358 127	2 715 939
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-991 389	-1 226 438
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-501 114	-312 589
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>	-92 384	-131 848
Acquisition d'immobilisations	-203 255	-182 775
Ecart taux de conversion sur immobilisations	5 024	37 527
Cession d'immobilisations	105 846	13 400
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	126 607	2 405
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	99 031	518
Remboursements d'emprunts	0	0
Apports en compte courant	28 822	0
Remboursements des comptes courants	0	-350
Ecart de conversion	-1 246	2 237
<u>Variation de trésorerie</u>	-456 053	-1 043 293
Trésorerie d'ouverture	919 293	1 962 586
Trésorerie de clôture	463 240	919 293

4 – Engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :

Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat

Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2019, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€.

4.2 Engagements hors bilan reçus

Aucun engagement hors bilan reçu.

5- Evènements postérieurs à la clôture et établissements de comptes consolidés pro-forma

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié, le 30 janvier 2020, l'épidémie du COVID-19 apparue en Chine, d'urgence de santé publique de portée internationale. Elle l'a classée, le 11 mars 2020, en pandémie mondiale. Dans les différents pays confrontés à cette épidémie, les pouvoirs publics ont pris au cours du premier trimestre 2020 des mesures sanitaires (confinements, interdiction de rassemblement, etc.) et économiques avec la fermeture de certaines activités. En France, ces mesures ont été adoptées en mars 2020 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire.

L'Autorité des Normes Comptables, dans son communiqué du 2 avril 2020 a considéré que :

- l'épidémie de COVID-19 est un événement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020,
- l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par des événements ayant pris naissance après la clôture de l'exercice,
- les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

A ce jour et compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, le groupe n'est pas en mesure d'en évaluer les impacts à la date d'arrêté des comptes.

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, le groupe a pris toutes les mesures possibles pour préserver sa liquidité face au risque de baisse importante de son chiffre d'affaires, en s'inscrivant dans certains dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement :

- maintien des activités essentielles dans le respect des directives gouvernementales et de l'interprofession
- généralisation du télétravail
- arrêt des déplacements non indispensables
- demande de report de certaines cotisations sociales

A ce jour et compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, le groupe n'est pas en mesure d'en évaluer les impacts à la date d'arrêté des comptes.

Parallèlement, compte-tenu des fermetures des tribunaux ordonnées par les mesures de prises par les pouvoirs publics, les audiences prévues durant le mois d'avril 2020 devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux, ont été ajournées sine die.

6- Autres informations

6.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 13 008 €.

6.2 Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4 Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 14 salariés.

Communiqué Financier
Bordeaux, le 22 avril 2020

RÉSULTATS ANNUELS 2019

- **Pertes opérationnelles dues aux difficultés commerciales rencontrées lors du S1 2019**
- **Charges exceptionnelles de 2 800K euros liées à la fermeture des activités déficitaires**
- **Rentabilité opérationnelle retrouvée depuis juillet 2019**
- **Cession d'actifs et procédure en cours suspendues à la sortie de la crise du Covid-19**

Le Groupe Actiplay (FR0011038348, ALACT), spécialisé dans le data marketing pour la conquête et l'engagement client, annonce ses comptes 2019 affichant une perte opérationnelle de 467K euros. Ces pertes sont dues à l'activité du premier semestre 2019, période à l'origine de la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Dans le courant de l'année 2019, le Groupe a restructuré très fortement son périmètre d'activité :

1. Arrêt des activités déficitaires, entraînant une baisse volontaire du CA par rapport à 2018
2. Forte remontée des taux de marges brutes opérationnelles (taux de 73% contre 43% en 2018)
3. Réduction des charges fixes opérationnelles s'élevant à 1 407K euros en 2019 contre 2 679K euros en 2018

Le Groupe a procédé, lors de cet exercice passé, à une importante dépréciation d'actifs et une réduction d'effectif entraînant une charge exceptionnelle de plus de 2 800K euros.

Le résultat net part du Groupe ressort ainsi au 31 décembre 2019 en perte de 3 833K euros, affectant les capitaux propres qui ressortent de leur côté à -3 365K euros.

Dès la fin du premier semestre et durant l'été 2019, le Groupe a engagé une forte réduction de ses charges opérationnelles et s'est recentré sur ses activités rentables et pérennes de monétisation de bases de données.

L'activité a ainsi retrouvé la rentabilité opérationnelle, avec un Ebit de +24K euros généré lors du second semestre 2019 contre une perte de 491K euros au 1^{er} semestre.

Le Groupe a également mené des discussions en vue de la cession d'un de ses actifs non stratégiques, le portail www.jeux.com.

L'objectif de cette opération étant d'affecter ensuite le produit de la vente à une réduction forte et décisive du passif du groupe.

Cette opération clé a cependant été suspendue par la crise du Covid-19 en même temps que toute la procédure judiciaire en cours auprès du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le Groupe est donc dans l'attente des annonces publiques pour reprendre sa procédure et cette opération.

Le Groupe est donc dans l'attente des annonces publiques pour reprendre sa procédure.

Comparatif 2019 avec 2018 (comptes consolidés) :

En K€	2019	2018
Chiffre d'Affaires	1 547,75	4 032,20
Marge brute	1 143,04	1 731,04
<i>en % du C.A.</i>	<i>73,85%</i>	<i>42,93%</i>
Total charges opérationnelles	1 407,77	2 679,00
<i>en % du C.A.</i>	<i>91,0%</i>	<i>66,4%</i>
Dont charges de personnel	887,03	1 840,90
EBITDA	-264,73	-947,96
<i>En % du C.A.</i>	<i>-17,10%</i>	<i>-23,51%</i>
Dont dotations/Reprises (Amortissement, Dépréciation & Provisions)	116,96	307,50
Dont redevances	23,90	74,40
EBIT	-467,21	-1 323,88
<i>en % du C.A.</i>	<i>-30,19%</i>	<i>-32,83%</i>
Résultat financier	- 113,04	- 98,90
Résultat courant avant impôts	- 580,25	- 1 422,77
Résultat exceptionnel	- 2 881,52	- 4 271,76
Amortissement des écarts d'acquisition	-	-
I.S.	- 371,84	- 116,80
Résultat net consolidé	- 3 833,60	- 5 811,35
Résultat net part du Groupe	- 3 833,60	- 5 811,35
<i>en % du C.A.</i>	<i>-247,69%</i>	<i>-144,12%</i>

Éléments d'information complémentaires sur la situation depuis la date de clôture des comptes de 2019 :

Le Groupe indique que le premier trimestre 2020 (janvier à mars 2020) a permis la poursuite d'une bonne tenue de l'activité avec, à nouveau, une rentabilité opérationnelle, comme constatée lors du S2 2019.

L'épidémie de Covid-19 est un événement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020, à partir du mois de mars.

A ce jour et compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, la société n'est pas en mesure d'en évaluer les impacts sur l'année 2020 à la date d'arrêt de ses comptes.

Dans ce contexte, l'échéance de la période d'observation accordée par le Tribunal, initialement prévue au 24 avril 2020, a été décalée sine die dans l'attente de la sortie de la crise du Covid-19.

Dès le Tribunal de Commerce de Bordeaux réouvert et à nouveau opérationnel, le Groupe communiquera sur son nouveau calendrier de procédure et ses perspectives.

A propos du Groupe Actiplay (FR0011038348, ALACT)

Le Groupe est spécialiste du data marketing pour la conquête et l'engagement client. Chaque jour, grâce à ses données qualifiées et ses technologies propriétaires, il permet à ses clients d'augmenter leurs performances marketing et leur chiffre d'affaires. Le Groupe dispose d'actifs propriétaires et de bases de données qualifiées et réactives, dans son réseau de partenaires et en propre.

Prochains rendez-vous :

21 octobre 2020 : résultats du 1^{er} semestre 2020